



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Madame,

Veillez trouver ci-joint le dernier projet d'établissement du lycée
MUSSET version OCTOBRE 2015

LYCEE MUSSET

Affaire suivie par

Proviseure

Téléphone

04 78 26 93 45

Télécopie

04 78 41 07 72

Courriel

Proviseure.0690107s@ac-
lyon.fr

128 rue de la poudrette
Villeurbanne
69100

La proviseure
Irène Martin

www.lycee-musset-69

PROJET D'ETABLISSEMENT DU LYCEE ALFRED DE MUSSET

Des points forts :

- Les locaux sont beaux, spacieux, bien adaptés aux besoins. Les équipements correspondent aux besoins, il est possible de les faire évoluer au gré des demandes des équipes.
- Les équipes pédagogiques sont stables, il y règne une bonne ambiance de travail, le dialogue y est possible.
- L'image du lycée est positive, un bon taux d'attractivité permet un remplissage optimal des classes.
- Un outil informatique performant permet le suivi des élèves. La cellule de veille, (qui sera complétée par un GPDS à la rentrée) permet un suivi individualisé des élèves.

Des points faibles :

- A leur arrivée au lycée, les élèves ne semblent pas avoir intégré les règles de vie à l'école.
- Un grand nombre d'élèves a des difficultés à entrer dans le travail demandé, d'où de nombreux retards et oublis de matériel. Nombre d'entre eux renoncent très rapidement, refusent de réaliser un travail, préfèrent de plus en plus rendre feuille blanche.
- Un absentéisme important (bien que très en dessous des pourcentages nationaux), constaté plus fortement en classe de seconde (problème de motivation de certains jeunes, problème d'orientation) et en classe de terminale (découragement, désintérêt, angoisse face à l'échec...).
- Un climat scolaire parfois tendu en cours, se manifestant surtout à des faits d'indiscipline, plus nombreux lors de regroupements (ajouter s) de classes (ajouter s) (32 élèves).
- Une application du règlement intérieur non homogène, ce qui a pour effet de créer un sentiment d'impunité chez certains élèves, ainsi que chez certains adultes.
- Un manque de travail en équipe pédagogique construit, peu de communication sur les différentes modalités pédagogiques et les projets.
- Manque d'ambition de la grande majorité de nos élèves, surtout en ce qui concerne la poursuite d'études.

Les 3 AXES

AXE 1 : APPRENDRE ET VIVRE ENSEMBLE

Le lycée Alfred de Musset accueille des élèves et des stagiaires qui doivent, quels que soient leur sexe, leurs origines géographiques et sociales, leurs handicaps, leurs parcours scolaires antérieurs, vivre en bonne intelligence dans une même communauté scolaire en respectant les règles de vie en société, fixées par la loi et par le règlement intérieur du lycée.

C'est à ces conditions que chacun pourra vivre au lycée en toute sérénité et réussira son parcours de formation, son entrée dans la vie active ou sa poursuite d'études. Les adultes enseignants, personnels vie scolaire, tous personnels de l'établissement, parents sont informés et mobilisés pour accompagner, aider et suivre l'intégration de chaque élève et le bon déroulement de chaque parcours scolaire.

AXE 2 : REUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION

A son arrivée, chaque élève aura un temps d'information qui lui permettra d'affiner la connaissance de sa filière. Un temps sera consacré au début de chaque année pour redéfinir le cadre de la formation et les impératifs annuels. Les réunions de concertations, les conseils de classes, les remises de bulletins aux familles permettront des bilans réguliers. A la demande des familles ou des enseignants, des bilans intermédiaires, voire des temps de réflexion avec la COP conseillère d'orientation psychologue permettront d'envisager des aides individualisées, voire une réorientation.

Pour réussir son parcours, il est indispensable que l'élève respecte certaines règles scrupuleusement : être présent, à l'heure, arriver en cours avec le matériel nécessaire et

effectuer le travail demandé. L'élève se doit de respecter les consignes de sécurité. En cas de difficulté, en accord avec le jeune et sa famille, des aides pourront être envisagées.

Le choix d'une formation en lycée professionnel implique des périodes de formation en entreprise obligatoires. Si les enseignants sont présents durant la recherche, le suivi et l'évaluation, les élèves et leurs familles, dans la mesure du possible, collaborent à la recherche des lieux d'accueil. Le lycée s'engage aussi à former les élèves sur le savoir être en stage et dans une entreprise.

Le jeune sera accompagné par les adultes de l'établissement, durant toute sa scolarité, et pour ses choix post-CAP ou post-bac, post-3^e prépa pro.

AXE 3 : S'OUVRIR AU MONDE

Les formations effectuées dans le lycée, doivent permettre à chaque jeune d'acquérir un bagage suffisant et une autonomie pour participer à une vie sociale et professionnelle. A sa sortie du lycée, chacun devra avoir une bonne maîtrise du français, lui permettant de s'exprimer en toutes circonstances, d'exprimer une opinion, de faire des choix, de prendre position.

Durant sa scolarité, chaque élève aura assisté à des spectacles vivants, aura visité des expositions (arts, sciences et techniques) aura participé et pratiqué des activités sportives.

Les périodes de stages en entreprise auront été préparées et évaluées, pour que soient pris en compte les acquis technologiques, mais aussi humains. Chaque élève se verra proposé de réaliser au moins une période de stage dans un pays étranger, pour parfaire son autonomie et la maîtrise d'une autre langue.

AXE 1, LES ACTIONS :

- Accueil des entrants par : dès la rentrée, banalisation de jours, consacrés à la découverte de la formation et, des règles de vie au lycée ; activités sportives lors d'une journée d'accueil banalisée (Grand Parc de

Miribel Jonage). Cette journée sera l'occasion de faire se rencontrer les élèves et les équipes pédagogiques et éducative.

- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, mise en place du GPDS. (point à ajouter partout où il manque en fin de ligne)
- Création d'une commission hebdomadaire pour les punitions et sanctions, qui veillera à l'équité des punitions et sanctions et au respect de l'échelle de sanctions.
- Travail sur le règlement intérieur avec les adultes lors de la prérentrée afin de permettre ensuite une meilleure appropriation par les élèves par des activités à prévoir (réécrire, scénariser, dessiner...).
- Formation des délégués / CVL/ Maison des lycéens
- Formation des enseignants volontaires au tutorat
- Créer des rites (événements) qui ponctueront l'année scolaire et la formation : temps de regroupements des différentes classes (exemple : Charlie la suite !) pour apprendre à débattre sur un thème commun ; une mobilisation annuelle pour une cause commune voire caritative (exemple : la banque alimentaire) ; des actions phares (exemple : la maintenance à l'honneur, permettant une présentation de chaque secteur) ; une demi-journée « nos élèves ont du talent ; remise de récompenses.
- Afficher et communiquer régulièrement sur ce qui se fait dans l'établissement (commission communication adultes/jeunes)
- Information en début d'année et renouvelée régulièrement sur l'association et les activités sportives, ainsi que l'affichage des résultats, la radio et toutes autres activités périscolaires faisant appel au volontariat des élèves.
- Temps collectifs : sportifs, tournois, randonnées, cross.....
- Dans le cadre du CESC : interventions dans les classes sur le harcèlement en milieu scolaire par CPE, assistant social, infirmière et professeur documentaliste.
- Préparation de la journée porte ouverte.
- Lycée éco-responsable, pour continuer dans la démarche, action récupération du papier usagé, sensibilisation aux économies d'énergie, jardin pédagogique partagé, y compris avec l'école maternelle A. CAMUS. Cette action se poursuivant par des séances de lecture d'albums, par nos lycéens à l'école maternelle.

AXE 2 REUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION, LES ACTIONS

- Chaque élève et sa famille reçoivent en début d'année le planning de l'année scolaire et des échéances (conseils de classe, CCF, examens blancs, stage de langue) ainsi qu'un fascicule sur les PFMP, les conventions, les évaluations.
- Le calendrier des PFMP est donné en juillet, à tous y compris aux entreprises.
- Les familles et les élèves sont destinataires des codes d'accès qui leur permettent de consulter le logiciel PRONOTE pour le suivi de la scolarité.

- Le dispositif d'accompagnement personnalisé est présenté aux familles et aux élèves afin que soit bien compris l'intérêt de ce dispositif pour la réussite de la scolarité.
- Les équipes pédagogiques doivent mutualiser leurs pratiques et modalités pédagogiques mises en œuvre dans l'établissement, lors des réunions du conseil pédagogique
- Les équipes pédagogiques doivent communiquer sur les projets réalisés, par un moyen commun à définir.

AXE 3 : S'OUVRIR AU MONDE

- Les élèves recevront à leur entrée au lycée un porte-folio, qui leur permettra de collecter toutes les activités culturelles, visites, rencontres effectuées chaque année, avec le lycée ou individuellement. Ce porte-folio sera présenté et fera l'objet d'une note, lors du retour de stage en juillet pour les secondes et les premières, en juin pour les classes de terminales.
- Chaque élève aura la possibilité d'effectuer ses stages dans un pays étranger à partir de la classe de première pour les BAC PRO ou de terminale pour les CAP.
- Le partenariat avec l'association EGEE sera prolongé afin d'aider les élèves à améliorer leur savoir être en entreprise.
- La participation aux actions « Lycéens à l'opéra » et « Lycéens au cinéma » sera engagée chaque année si possible.
- Le lycée proposera des stages d'anglais pour les élèves volontaires, durant les vacances scolaires.